



Dampierre-les-Bois

Info Express

N° 211 - AVRIL 2017

www.dampierreslesbois.fr

Édito

Espoir

A noter

Élections : les horaires

Les horaires de vote pour les deux tours de l'élection présidentielle (les 23 avril et 7 mai) sont de 8h à 19h.

Pour les élections législatives, qui auront lieu les dimanches 11 et 18 juin, le scrutin sera ouvert de 8h à 18h.

Les dernières annonces faites par le groupe PSA sur l'investissement de 200 millions d'euros sur le site de Sochaux constituent une bonne nouvelle pour l'avenir industriel de notre secteur qui vit depuis des décennies au rythme de Peugeot.

J'espère que cette annonce confortera le site historique de Sochaux et son réseau de sous-traitants et aura des effets positifs sur l'emploi, principalement celui des jeunes pour lesquels l'accès au monde du travail s'apparente à une galère. Ce sujet constituera, à n'en pas douter, un enjeu prioritaire des futures échéances électorales qui arrivent.

Dans quelques jours, nous allons voter pour élire notre président de la République. Chacune et chacun d'entre nous doit se sentir concerné par cette élection et trouver quelques minutes les 23 avril et 7 mai pour accomplir son devoir de citoyen. Ce ne sont ni les sondages, ni les abstentionnistes qui vont désigner le futur président, mais bien la majorité des suffrages exprimés. Ne laissons pas les autres décider à notre place. Pour les deux tours de cette élection présidentielle, les bureaux de vote seront exceptionnellement ouverts jusqu'à 19 heures.

Le Maire,
Marc TIROLE

Actualité

Regard sur le budget primitif 2017

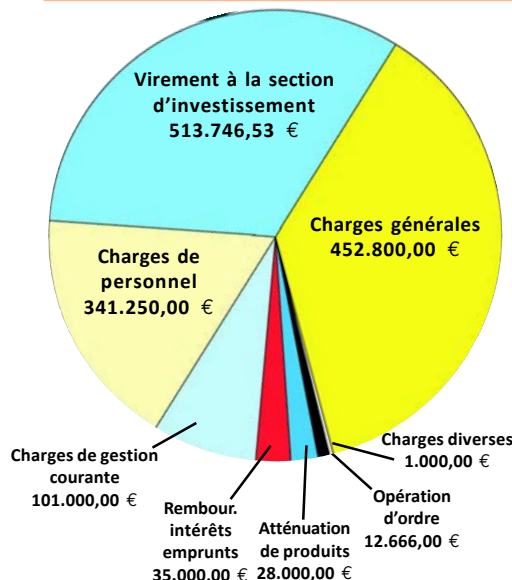
Pas d'augmentation des taux d'imposition locale et budget d'investissement ambitieux et en hausse, tels sont les points forts du budget communal de l'année 2017.

Adopté à l'unanimité par le Conseil municipal lors de sa dernière séance, le budget primitif 2017 est équilibré à 1.485.462,53 € en section de fonctionnement et à 1.511.793,55 € en section d'investissement.

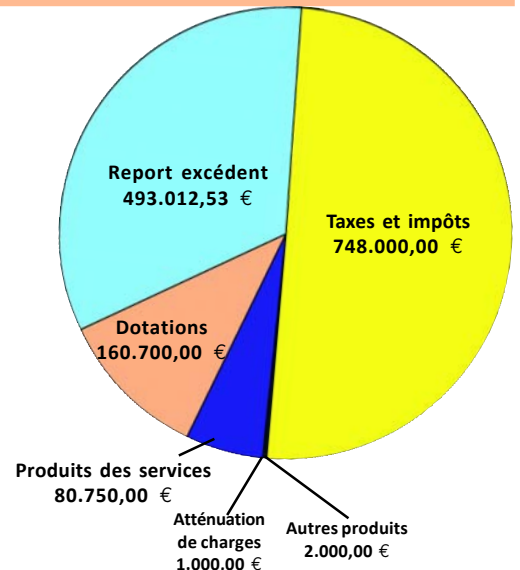
Les taux d'imposition communaux n'ont pas été augmentés et s'élèvent à 10,24% pour la taxe d'habitation, 20,44% pour le foncier bâti et 29,95% pour le foncier non bâti.

Parmi les principaux investissements inscrits au budget 2017, on peut citer, parmi les plus importants, l'aménagement du bâtiment périscolaire dans les anciens ateliers municipaux, les travaux de voirie et les frais relatifs à la future urbanisation de la Combe Saint-Laurent.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :
1.485.462,53 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT :
1.485.462,53 €



Info
Express



Directeur de la publication : Marc TIROLE - Responsable de la rédaction : Daniel LEHMANN
Rédaction et conception : ALINEA DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66 - PURE IMPRESSION
MAIRIE - Tél : 03.81.93.01.18

Ouverture lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h, mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Les images d'un Carnaval pluvieux...



Les courageux musiciens de l'Espérance ont ouvert le défilé.



Les enfants avaient pris place dans le char...

Il avait fait beau toute la semaine précédente ! Les organisateurs étaient donc en droit d'espérer un soleil printanier pour l'édition 2017 du Carnaval des rues qui, en raison du plan Vigipirate, avait été déplacé dans le secteur du stade du Parcours.

Malheureusement, la pluie et le froid se sont surnoisement invités pour une fête qui, forcément, n'a pas eu le retentissement attendu. Certes, les Carnavaliers ont été nombreux à se déplacer courageusement malgré les intempéries, mais les conditions étaient difficiles. En fait, pour le meilleur déguisement du jour, il fallait opter pour le K-way, les bottes et le parapluie !

Du coup, la cavalcade, qui devait accomplir deux fois le circuit rue du Parcours, rue Bellevue, rue de l'Eglise et rue du Stade, ne l'a fait qu'à une seule reprise. Les musiciens de la Batterie-Fanfare l'Espérance, pour une fois revêtus d'un imperméable, ont fait ce qu'ils pouvaient pour donner le «la». Même si le cœur n'y était pas vraiment, le cortège a effectué un tour de circuit sous une pluie... de confettis.

Au retour, le bonhomme Carnaval, passablement mouillé, s'est accordé un sursis : il a fini par flamber tandis que les enfants retrouvaient quelques forces avec le goûter offert.



A l'heure du Carnaval, ce fut aussi le ballet des parapluies...



Le Bonhomme Carnaval de Maryse avant... et après !



Rue des Minerais : chaussée partagée

Désormais complètement rénovée, la rue des Minerais a fait l'objet d'un aménagement de circulation : un panneau a été posé pour indiquer que le sens montant sur 200 mètres bénéficie d'une priorité.

Sur l'intégralité de la rue, la vitesse est limitée à 30 km/h et le panneau indique également une chaussée partagée avec les cycles et les piétons.

Merci à tous les usagers de bien vouloir respecter ces dispositions pour la sécurité de tous.



Petit sapin deviendra grand...



Les élèves de l'école maternelle ont suivi avec attention les conseils du garde-forestier pour la mise en place des petits sapins.

Les petits de la maternelle ont suivi récemment une classe «nature» : en compagnie du garde-forestier et des

membres de la commission Forêt, ils ont planté une soixantaine de petits sapins derrière l'école. Dans quelque temps,

ces sapins seront utilisés pour les décorations de Noël, mais il faudra patienter entre cinq et dix ans...

Toilette de printemps



Le groupe des participants au petit matin, avant de partir effectuer la toilette de printemps du village...

Une trentaine d'élus et de bénévoles ont participé le 25 mars au traditionnel nettoyage de printemps. Les participants se sont retrouvés au petit matin devant la Salle des Fêtes. Maryse Grandjean, coordinatrice de l'opération, a constitué les équipes et réparti les tâches. Puis les différents groupes se sont dispersés sur plusieurs secteurs du village afin de ramasser les déchets abandonnés un peu partout sur la voie publique.

Une opération qui, année après année, se révèle malheureusement toujours aussi nécessaire.

Déchetterie mobile

Depuis le mois d'avril (et jusqu'au 28 octobre prochain), la déchetterie mobile a repris ses horaires d'été, soit de 15h à 18h.

Elle sera de passage à Dampierre (rue de la Combe) aux dates suivantes : 4 mai, 17 mai, 1^{er} juin, 21 juin, 6 juillet, 19 juillet, 3 août, 23 août, 7 septembre, 20 septembre et 5 octobre.

Objectif 0 phyto



Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit l'utilisation des produits phytosanitaires par les collectivités locales sur les voiries, espaces verts, forêts,...

Etymologiquement, un produit phytosanitaire est un produit qui soigne les organismes végétaux. Il s'agit d'une substance active ou d'une association de plusieurs substances chimiques ou micro-organismes, d'un liant et éventuellement d'un solvant. Ces produits font partie de la famille des pesticides.

Pour venir à bout des mauvaises herbes sur le domaine public, les agents communaux seront donc tenus d'employer des produits «bio»... ou de reprendre le brûleur à gaz dans les endroits où l'emploi de ce type de matériel est possible et sans danger.

Signalons qu'à partir du 1^{er} janvier 2022, l'utilisation des pesticides (et même l'achat) sera également interdite pour les particuliers.

Café littéraire

mardi 25 avril à 17h à la Bibliothèque
Le prochain café littéraire animé par Janine Pham sera consacré au roman Marx et la poupée, de Maryan Madjidi.

Souvenirs des Déportés

dimanche 30 avril à 11h au Monument
A l'occasion de la Journée du souvenir des victimes de la déportation, une cérémonie est prévue au Monument.

Brocante du Comité des Fêtes

lundi 1^{er} mai, Place de la Salle des Fêtes et ses alentours
Le Comité des Fêtes organise la 24^{ème} édition de sa brocante, en espérant bénéficier d'une météo plus favorable que l'an passé !

Cérémonie

lundi 8 mai à 10h45
Rendez-vous devant la Salle des Fêtes
Pour la cérémonie commémorative de l'Armistice du 8 mai 1945, le cortège se formera devant la Salle des Fêtes et rejoindra le Monument aux Morts.

«Je fleuris mon village»

le samedi 13 mai à 8h30
Rendez-vous devant la Salle des Fêtes
Les Dampierrois souhaitant participer au fleurissement municipal sont invités à participer à la mise en place des plantations dans différents quartiers de la commune.

Concert au Temple

le dimanche 21 mai à 16h au Temple



La paroisse protestante organise un concert avec Elise Rollin à l'orgue et Annette Osann au nickelharpa, une association originale des deux instruments. Les musiciennes proposeront un programme consacré à la musique espagnole des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles (Follia, Variations de Ortiz, Cabezon,...) puis aux sonates que Jean-Sébastien Bach a composées pour viole de gamb, mais jouées ici par Annette Osann au nickelharpa.
Entrée libre, corbeille.

Réalité virtuelle chez FMI

Depuis le mois de décembre, le magasin FM Informatique de Dampierre propose un nouveau service, une salle de réalité virtuelle. Lionel Thurel a aménagé une salle de 12 m² dotée d'un ordinateur ultra-puissant et d'un écran de 140 cm permettant aux amateurs de s'adonner à des jeux. Avec le casque, on a vraiment l'impression d'être en situation réelle !

Une quarantaine de jeux divers (manèges, monde sous-marin, action, aventure, guerre,...) sont disponibles pour les jeunes à partir de 12 ans. En quelque sorte les nouvelles consoles, mais encore très coûteuses à l'achat. Dans sa nouvelle salle, M. Thurel a installé toutes les protections nécessaires, notamment une moquette de 5 cm d'épaisseur, afin d'éviter les blessures. Car il paraît que, dans certains jeux, on transpire beaucoup ! Le projet de Lionel Thurel est désormais de se déplacer avec son matériel pour organiser des soirées à l'extérieur de son magasin, par exemple dans les entreprises. Signalons encore que, dans une autre pièce, le magasin propose également un poste de simulateur de pilotage.

Salle de réalité virtuelle, FM Informatique, ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche sur rendez-vous. Tarif de location : 15 € l'heure par personne (puis tarif dégressif suivant le nombre d'heures), interdit aux moins de 12 ans.



Des jeunes de l'UTBM sont récemment venir découvrir la réalité virtuelle.

Cartes d'identité

Nous vous rappelons que, depuis le mois de mars, la délivrance des cartes nationale d'identité ne se fait plus en Mairie de Dampierre mais dans les Mairies équipées du dispositif adapté (voir «Info-Express» n° 210). Vous avez la possibilité de vous rendre à la Mairie d'Etupes (sur rendez-vous).

Par ailleurs, concernant la prolongation de validité de 5 ans dont bénéficient les cartes d'identité, vous trouverez toutes les informations nécessaires à l'adresse :

<http://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-des-actualités/2014/Duree-de-validite-de-la-CNI>

Affichez vos coups de

Un roman, une bande dessinée ou un documentaire vous a particulièrement ému, fait vibrer ou rire ? **Conseillez vos coups de cœur aux autres lecteurs !**

Comment faire ? Rien de plus simple : écrivez le nom de l'ouvrage ainsi que celui de l'auteur sur un papier libre, ajoutez-y un bref commentaire et venez afficher votre coup de cœur à l'espace prévu à la Bibliothèque.

Merci pour votre participation et bonne lecture !

A noter que la Bibliothèque sera exceptionnellement fermée le samedi 29 avril 2017.

Respecter la tranquillité de son voisinage

En cette période de retour des beaux jours, nous vous rappelons que, pour garantir la tranquillité du voisinage, l'utilisation d'appareils à moteur thermique ou électrique pour le jardinage ou le bricolage est règlementée, en particulier les jours de repos (week-ends et jours fériés). Ainsi, l'utilisation d'appareils tels que tondeuses, taille-haies, perceuses,... est autorisée uniquement :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h30,
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.